

Déclaration liminaire CFDT au Comité Technique central des DDI du 10 octobre 2019

M. le Président, Mesdames, Messieurs,

Le gouvernement met en œuvre de nouvelles réformes sur l'organisation territoriale de l'État sans avoir fait le bilan des précédentes alors que les nombreux rapports inter inspections mettent en évidence beaucoup de dysfonctionnement. La CFDT le dénonce depuis longtemps, mais personne ne semble comprendre.

La création des SGC, auquel se juxtapose la fusion des DIREECTE avec la cohésion sociale, les agents jeunesse et sport transférés dans le plus grand vague et délaissés par leur Ministère d'origine, les missions déléguées, supprimées ou mutualisées en fonction des Ministères et tout cela dans un calendrier resserré et avec le moins d'informations possibles vers les agents montrent l'absence de réflexion globale et de coordination dans la mise en œuvre de cette réorganisation territoriale de l'État.

Pour la CFDT, ce type de gestion est inadmissible et n'est pas sans impact sur les agents, sur les missions et sur le service public rendu aux usagers.

La liste des questions que nous vous relayons ce jour, révèle toute l'anxiété présente dans les services.

La CFDT prône un dialogue social constructif, hélas, les décisions sont prises sans tenir compte des échanges des différents acteurs (organisations syndicales, mais également ministères exemple du guide RH à destination des préfigureurs). Les instances du dialogue social ne peuvent se résumer à de simples chambres d'enregistrement.

Les agents des DDI sont las d'être constamment considérés comme des pions que l'on déplace au gré des réformes, sans que jamais soit reconnu et valorisé leur capacité d'adaptation et leur travail.

Feindre de ne pas comprendre les raisons pouvant pousser un agent à ne pas intégrer les nouvelles structures, refuser de reconnaître l'aspect restructuration de la réforme montre le peu de considération fait des individus composant les ETP impactés.

Pour la CFDT la qualification en restructuration n'est pas seulement une question d'argent mais c'est aussi une question de bien-être au travail et à ce titre il est essentiel d'activer les mesures d'accompagnement, de formation, de mobilités et de valorisation du parcours professionnel.

Si le but du gouvernement est faire en sorte que cela ne fonctionne pas et de démotiver les agents c'est bien sur cette voie qu'il vous faut continuer Monsieur le secrétaire général du gouvernement.

Vouloir tout faire en même temps sans que les principes RH soient préalablement définis n'est pas sérieux et les agents attendent des réponses claires à leurs questions. La CFDT vous demande qu'une réponse à chacune de cette liste de question soit apporté et porté à connaissance des agents. Et peut-être alors que la réforme sera plus comprise et mieux vécu.

Merci de votre attention.